

## **CONSEIL MUNICIPAL DU 25 Octobre 2018**

**239x18**

### **TRAVAUX DE REQUALIFICATION DU QUARTIER DES CADENEAUX** **MARCHE 2017/TX/0052** **LOT 1 : PRÉPARATION/TERRASSEMENTS/RÉSEAUX** **DIVERS/CHAUSSÉES**

### **AVENANT N°1 – PRIX NOUVEAUX, AUGMENTATION DU MONTANT** **MAXIMUM DU MARCHE ET PROLONGATION DE DÉLAIS**

Un marché à procédure adaptée en application de l'article 42 de l'ordonnance du 23 juillet 2015 et de l'article 27 du décret du 25 mars 2016 a été lancé pour la réalisation des travaux de requalification du quartier des Cadeneaux, sous le numéro 2017/TX/0052.

En date du 15/01/2018, le lot 1 de ce marché (préparation/terrassements/réseaux divers/chaussées) a été attribué, après mise en concurrence et avis favorable de la Commission MAPA, au groupement d'entreprises GAGNERAUD-NOEL BERANGER, pour un montant de :

- 995 627,40 € HT
- 1 194 752,88 € TTC.

Cependant, au cours de l'exécution du chantier, la réalisation de travaux nouveaux s'est révélée nécessaire.

Ces travaux consistent en :

- la mise en place d'équipements publics (colonne enterrée, feux tricolores, traversées piétonnes...)
- la mise en place d'équipements de gestion des eaux pluviales et de l'eau potable,
- la mise en place de protections de l'église contre les venues d'eau,
- la modification de traitement des trottoirs.

Afin de permettre la bonne exécution de ce marché et la réalisation des travaux confiés au groupement d'entreprises GAGNERAUD-NOEL BERANGER, il s'avère donc nécessaire de signer un avenant pour ajout de prix nouveaux, augmentation du montant maximum du marché, et prolongation du délai global d'exécution de ce marché.

Les prix nouveaux (H.T) sont les suivants :

DÉSIGNATION DU PRIX NOUVEAU	PRIX UNITAIRE H.T
PN 1 : Prélèvements et analyses pour détection de présence d'amiante et HAP	242,00 €
PN2 : Travaux pour mise en place de conteneur enterré	6 014,00 €
PN3 : Massif pour boîte aux lettres	247,00 €
PN4 : Enrobé grenailé	20,40 € /m <sup>2</sup>
PN5 : Massif pour gestion de sortie de parking	273,00 €
PN6 : Création d'un branchement d'eaux pluviales devant entrée boulangerie	1 882,00 €
PN7 : Travaux divers autour de la rampe PMR école primaire	2 660,00 €
PN8 : Construction d'un regard AEP avec clarinettes	2 123,00 €
PN9 : Regard puisard et bordures devant le centre associatif	1 476,00 €
PN 10 : Drainage autour de l'église et du presbytère	6 210,00 €
PN 11 : Déplacement d'une chambre devant le bar "Le Provençal"	2 684,00 €
PN 12 : Démolition d'un ouvrage en béton et déplacement d'un compteur	1 369,00 €

Il résulte de l'optimisation des quantités effectuées (moins-values) et de l'application des prix nouveaux (plus-values) une augmentation du montant maximum du marché de + 40 709,23 € HT, soit + 4,09%.

Le nouveau montant maximum du marché, après avenant N°1, est de :

- 1 036 336,63 € HT
- 1 243 603,96 € TTC.

Compte tenu des travaux supplémentaires demandés et du décalage temporel lié à l'enfouissement des réseaux par le SMED, le délai global d'exécution de la tranche ferme des travaux est prolongé de 8 semaines.

Le Maire demande au Conseil municipal de l'autoriser à signer l'avenant N°1 avec le groupement d'entreprises titulaire du marché.

Le CONSEIL MUNICIPAL, après avoir entendu cet exposé :

VU l'ordonnance N°2015-899 du 23 juillet 2015 relative aux marchés publics,

VU le décret N° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics,

VU l'avis de la commission MAPA en date du 15 janvier 2018,

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu de signifier au titulaire du marché relatif aux travaux de requalification du quartier des Cadeneaux (lot 1) par avenant les prix nouveaux rendus nécessaires pour permettre la bonne exécution du chantier et l'augmentation du montant maximum du marché,

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu de signifier au titulaire du marché relatif aux travaux de requalification du quartier des Cadeneaux (lot 1) par avenant la prolongation du délai global d'exécution des travaux de 8 semaines, rendue nécessaire par l'évolution du chantier,

AUTORISE le Maire à signer et à exécuter l'avenant N°1 pour ajout de prix nouveaux, augmentation du montant maximum du marché et prolongation du délai global d'exécution de ce marché.

ADOPTE cette proposition en se prononçant comme suit :

POUR : 27

CONTRE : 0

ABSTENTION : 6 – M. FUSONE – SANCHEZ – JOUBEAUX – BATTINI – AMARO -  
BARONI

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait copie conforme  
Les Pennes Mirabeau, le 26 Octobre 2018  
LE PREMIER ADJOINT AU MAIRE

MR FABRICE VEGA